



Le 10 septembre 2019

Conférence Ligérienne de l'Eau Mobilisation générale pour l'eau

Claude d'Harcourt, Préfet de la région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique et Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire ont co-présidé ce 10 septembre 2019 la seconde Conférence Ligérienne de l'Eau dans les locaux de l'Hôtel de Région à Nantes, en présence de Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Cette conférence marque un engagement fort pour intensifier l'action pour la qualité de l'eau en Région.

De nombreuses actions sont mises en œuvre par les acteurs de terrain (collectivités, professionnels, associations), mais il est indispensable que tous se mobilisent encore plus, ensemble, pour améliorer significativement et de manière pérenne la qualité de l'eau en Pays de la Loire.

Cette question nous concerne tous : une eau de bonne qualité contribue à l'attractivité de notre territoire et à son dynamisme économique en répondant aux besoins d'approvisionnement en eau potable, de l'industrie et de l'agriculture. La ressource en eau est également capitale pour la qualité de notre environnement et pour la préservation de la biodiversité.

Préserver cette ressource et mieux la gérer est donc un enjeu d'avenir déterminant pour les Pays de la Loire face au réchauffement climatique. Face à ce constat, la Région, l'État et l'agence de l'eau s'engagent pour mieux accompagner les acteurs de l'eau en région.

La conférence ligérienne de l'eau a réuni plus de 160 participants (représentants de collectivités, des professionnels, des industriels dont ceux de l'agro-alimentaire, des acteurs de la société civile et des services de l'État) qui ont pu échanger sur les modes d'actions possibles pour aller plus loin dans l'action pour la qualité de l'eau.

Plusieurs décisions fortes ont été annoncées à l'occasion de cette conférence :

- La prise de la compétence « animation et concertation dans le domaine de l'eau » par la Région Pays de la Loire afin de mieux accompagner les territoires, sera sollicitée auprès de l'Etat à la fin de l'année.
- Le souhait partagé par l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et les Départements de mettre en place une simplification des outils de financements en développant des contrats uniques à l'échelle des schémas d'aménagement de gestion des eaux (SAGE). Ces contrats uniques, qui fusionneront les actuels contrats de la Région, de l'Agence de l'eau et de certains départements, permettront de faciliter l'action des porteurs de projet en rassemblant au sein d'un même dispositif les moyens attribués par les différents financeurs.
- L'élaboration d'un plan d'action État - Région d'ici la fin de l'année, destiné à inscrire cette dynamique dans la durée, qui mobilisera des moyens financiers supplémentaires du Conseil régional, en parallèle de l'effort supplémentaire de l'Etat annoncé dans le cadre du programme des interventions territoriales de l'État.
- La possibilité de mobiliser 400 millions d'euros pour accompagner les projets œuvrant pour la qualité de l'eau en région, à travers le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau.

Région des Pays de la Loire,

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62

www.paysdelaloire.fr - @paysdelaloire

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI) - 02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr - www.pays-de-la-loire.gouv.fr - @Prefet44